



LE MERCREDI 19 DÉCEMBRE 2018

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ajournée du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 19 décembre 2018, à 20 h 05, à laquelle sont présents :

Éric Antoine
Jacques D'Août
Edmond Leclerc
Sylvain Tremblay

Martine Caron
Cécile Gauthier
Caroline St-Louis
Janie Vallée

Les représentants du comité de parents

Anne-Marie Arcand

Andreann Thibert

Absences

Marc-Olivier Bisson
Raymond Ménard
Lucie St-Louis

Sylvain Léger
Vanessa Reber

Formant quorum sous la présidence de monsieur Éric Antoine.

Sont également présents :

Daniel Bellemare, directeur général
Nancy Morin, directrice générale adjointe aux affaires éducatives
Jasmin Bellavance, secrétaire général

Le président déclare la séance ouverte.

POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES – ADOPTION

RÉSOLUTION 58 (2018-2019)

Attendu les termes des articles 4 et 239 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q.C.I.-13.3);

Attendu les consultations faites auprès du comité consultatif de gestion et du comité de parents;

Attendu que les membres du Conseil des commissaires ont analysé le projet de politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves lors des comités de travail du 28 novembre et du 19 décembre 2018;

Attendu la recommandation du directeur du Service de l'organisation scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par le commissaire monsieur Sylvain Tremblay;

QUE la *Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves* soit adoptée telle que déposée (Réf. Recueil de gestion – 5221-04-01) et qu'elle entre en vigueur immédiatement, le tout conformément aux dispositions de l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POLITIQUE CONCERNANT L'ALCOOL, LES DROGUES ET LES MÉDICAMENTS EN MILIEU SCOLAIRE – ADOPTION

Ce point est reporté au comité de travail du 16 janvier 2019.



CONTRAT RELATIF À L'ORGANISATION DE VOYAGES PÉDAGOGIQUES À BOSTON, WASHINGTON ET NEW YORK POUR DES GROUPES D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 59 (2018-2019)

Attendu l'appel d'offres public visant l'octroi d'un contrat relatif à l'organisation de voyages pédagogiques à Boston, Washington et New York pour des groupes d'élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (ESHG), à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Club Aventure Jeunesse..... 110 020,00\$
739, rue St-Pierre
Terrebonne (QC) J6W 1E1

Voyages A+.....111 163,00\$
693, boulevard René-Lévesque
Québec (QC) G1S 1T1

Attendu la vérification effectuée par l'École secondaire Hormisdas-Gamelin quant au respect des exigences de l'appel d'offres au niveau des particularités des destinations;

Attendu la recommandation du conseil d'établissement de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin lors de leur séance du 10 décembre 2018;

Il est proposé par le commissaire monsieur Edmond Leclerc;

QUE le contrat relatif à l'organisation de voyages pédagogiques à Boston, Washington et New York pour des groupes d'élèves de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin (ESHG), à Gatineau, soit adjugé à l'entreprise Club Aventure Jeunesse pour une somme ne dépassant pas cent dix mille vingt dollars (110 020,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 60 (2018-2019)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 30 janvier 2019, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Il est 20 h 10.

Éric Antoine,
Président

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général